

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt-sept février à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Commune de COURSAN

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Jacques Miro  
sous la présidence de Monsieur Edouard ROCHER

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 février 2025

ETAIENT PRESENTS : MM. ROCHER, HERAIL, OROZCO, MARONDA, BREZET, LEFÈVRE, BRIQUÉ,  
CALVO, AGUZOU, DURAND, Mmes MATEILLE, BOUTIE, SAUNIERE, SAOULI-SUCHAIL, NAVARRO,  
FARGUES, POURTIER, FEIT, BOUSQUET

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur RUIZ donne pouvoir à Monsieur MARONDA

Monsieur PARACUELLOS donne pouvoir à Monsieur HERAIL

Madame PETREMANN DROUOT donne pouvoir à Madame SAOULI-SUCHAIL

Monsieur ALARD donne pouvoir à Monsieur le Maire

Madame IZARD donne pouvoir à Monsieur BOUSQUET

ABSENTS : MM. PECH, IMBERNON, GANDOLFO, BADIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Monique POURTIER

Nombre de Conseillers en exercice :	28	Pour :	24
Présents ou représentés :	24	Abstention :	0
Votants :	24	Contre :	0

Domaine : 7. Finances Locales

Sous domaine : 7.5 Subventions

Objet : Vote des subventions 2025 aux associations - Association Cyclo Club Coursan

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 13 février 2025

Le Conseil Municipal,

Vote la subvention ci-après à l'association Cyclo Club Coursan

Fonction 30 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs - Services Communs

CYCLO CLUB COURSAN

300,00 €

Le paiement de cette subvention sera inscrit au Budget Primitif 2025 article 65748

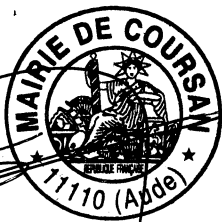
La présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à COURSAN, les jour mois et an susdits

COURSAN, le 28 février 2025

LE MAIRE.

Signé : Edouard ROCHER



Cet acte est rendu exécutoire après  
télétransmission en Préfecture  
en date du 03/03/2025  
et Publication sur le site internet de la ville  
sur www.coursan.fr en date du 06/03/2025

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Monique POURTIER



Accusé de réception en préfecture  
011-211101068-20250303-37-2025-D-1  
Date de télétransmission : 03/03/2025  
Date de réception préfecture : 03/03/2025